

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 6

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, Mme HULSHOF Sabine, M. ROBERT François, Mme CRUET Cynthia, Mme LACAZE Aurélie, M. SAUQUES Kévin

Etaient absent : M. CAZES Jérôme et M. TAUZIEDE Bernard

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CRUET Cynthia

Date de convocation

17/03/2025

MULTISERVICES EXAMEN ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNEE 2024

Monsieur Bernard TAUZIEDE expose le compte financier unique.

Investissement

Dépenses	Prévu :	72 963,18
	Réalisé :	61 658,18

Recettes	Prévu :	72 963,18
	Réalisé :	66 057,39

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	9 630,82
	Réalisé :	1730,22

Recettes	Prévu :	9 630,82
	Réalisé :	4950,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	4 399,21
Fonctionnement :	3 219,78
Résultat global :	7 618,99

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver le compte financier unique de l'année 2024.

Le maire ne prend pas part au vote.

Madame Régine BLANCHARD préside à la place du maire pour les votes.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

